

Registre des délibérations - Délibération n° 02 : 15/02/2018

MISE EN ŒUVRE EN CAMARGUE DU PROGRAMME LIFE MARHA SUR LES HABITATS MARINS DE FRANCE

L'an deux mille dix-huit, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le quinze février à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► Étaient présents :

- Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cyril Juglaret
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb, Nicolas Koukas, Pierre Vétillart
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
- Représentants des établissements publics :
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
 - Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► Avaient donné pouvoir :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari à Cyril Juglaret
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corinne Chabaud
 Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault à Roland Chassain
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard
 Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb à Henri Rivas

► Étaient absents-excusés :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Jean-Marc Martin-Teissere
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minorette
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
 Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► Le Conseil de Parc était représenté par 16 membres

► Autres personnes présentes :

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
 Jacques Blondel, Président du Conseil scientifique et d'Éthique du Parc de Camargue, Président du Conseil scientifique de la Réserve de biosphère de Camargue
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
 Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	20	20

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	51

Date de convocation
 18/12/2017
 RC – 694/695

Délibération n° 02 : 15/02/2018

MISE EN ŒUVRE EN CAMARGUE DU PROGRAMME LIFE MARHA SUR LES HABITATS MARINS DE FRANCE

► Contexte

Le Parc naturel régional de Camargue s'est proposé pour participer en tant que **bénéficiaire associé** au projet de LIFE intégré sur les habitats naturels marins d'intérêt communautaire (LIFE MARHA) porté par l'Agence française de la biodiversité (AFB), bénéficiaire coordinateur, pour plusieurs actions du programme LIFE (novembre 2017-2025). Le Parc a ainsi participé au montage du dossier de candidature par délibération du comité syndical du 6 juillet 2017 en proposant des actions sur la zone marine et littorale au droit du Parc. Parmi les 12 bénéficiaires associés qui ont participé au dossier de candidature, deux autres sont des Parcs naturels régionaux (PNR d'Armorique et PNR du Golfe du Morbihan).

En fin d'année 2017, la commission européenne a annoncé à l'AFB le **succès de la candidature du LIFE MARHA**, ce qui en fait le premier projet de Life intégré accordé à la France. Le budget total du programme est de 22,3 millions d'euros pour une durée de 8 ans.

► Objectifs

L'objectif général, au terme du projet, est l'amélioration de l'état de conservation des habitats marins.

Pour le Parc naturel régional de Camargue, le projet MarHA vient en appui à l'animation des sites Natura 2000 « Camargue » (zone marine) et « Bancs sableux de l'Espiguette ». Il permet également de mener des actions concernant l'ensemble des sites, afin principalement de :

- connaître l'évolution de l'état de conservation des habitats marins d'intérêt communautaire en amont et/ou en aval des actions mises en place (mise en place des zones marines protégées notamment) ;
- connaître l'évolution des pressions sur les habitats en mettant en œuvre un suivi de la fréquentation côtière,
- comprendre l'impact des perturbations sur les flèches sableuses de l'Espiguette et de Beauduc et sur les biocénoses associées ;
- sensibiliser les usagers aux enjeux de préservation des habitats sur les sites protégés (golfe de Beauduc) et sur les zones qui présentent des enjeux intéressants (Anse de carteau, Pointe de l'Espiguette).



Parc

REÇU EN PREFECTURE

Le 21/02/2018

Application agréée F-legalite.com

► Budget

Les financements européens LIFE peuvent intervenir à hauteur de **60 % du budget global**.

Les bénéficiaires associés s'engagent à trouver le co-financement, à hauteur de 40 %. Parmi les co-financeurs pressentis pour les actions proposées par le Parc de Camargue :

- Parc naturel régional de Camargue à travers son ingénierie
- Agence de l'Eau
- Conseil régional PACA
- Mécénat.

Le Parc naturel régional de Camargue s'est engagé pour un budget total de **486 930 euros** pour la période du programme LIFE (2018- 2025) incluant études, investissements (moyens nautiques notamment) et fonctionnement (ingénierie, déplacements, frais généraux). Le PNR de Camargue sollicitera donc une aide de l'union européenne au titre du LIFE MarHa à hauteur de **292 158 euros** et s'engage à réunir les co-financements à hauteur de **194 772 euros** pour les 8 années du programme.

Le tableau ci-dessous détaille chaque poste de dépense pour chacune des 4 phases et par année.

	Ingénierie	Déplacements	Assistance externe	Infra-structure	Équipement	Prototype -Fondier	Consommables	Autres coûts	Sous-total	7% frais généraux	TOTAL
Phase 1	40550	3600	53993	0	33000	0	2100	1050	134293	9401	143694
Nov. 2017-18	4230	1200	800	0	3000	0	800	0	10030	702	10732
2019	36320	2400	53193	0	30000	0	1300	1050	124263	8698	132961
Phase 2	69540	3000	72797	0	0	0	2420	1900	149657	10476	160133
2020	36430	600	42797	0	0	0	960	850	81637	5715	87352
2021	33110	2400	30000	0	0	0	1460	1050	68020	4761	72781
Phase 3	66550	3000	20300	0	0	0	1920	1951	93721	6560	100281
2022	36250	1200	20300	0	0	0	1120	875,50	59745,5	4182	63927
2023	30300	1800	0	0	0	0	800	1075,50	33975,5	2378	36354
Phase 4	69400	3600	300	0	0	0	2100	2004	77404	5418	82822
2024	33610	600	300	0	0	0	1300	902	36712	2570	39282
2025	35790	3000	0	0	0	0	800	1102	40692	2848	43540
TOTAL général	246040	13200	147390	0	33000	0	8540	6905	455075	31855,25	486930

Le tableau ci-dessous indique les recettes.

Financement LIFE 60 %	292 158 euros
PNRC et co-financeurs (Agence de l'eau, CR PACA, Mécénat) 40 %	194 772 euros
TOTAL	486 930 euros

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée autorise le Président à solliciter les co-financements nécessaires à cette action, à signer les conventions de partenariat et tous les documents y afférent.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



H. Assens

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le **21 FEV. 2018**
Et de l'affichage effectué le **22 FEV. 2018**

Le Président,
Roland Chassain

ANNEXE

Actions proposées par le Parc naturel régional de Camargue

Les actions programmées sur les 8 années du projet sont comprises dans les actions suivantes du projet LIFE MarHa.

Numéro	Nom de l'action	Descriptif de l'opération proposée par le Parc dans ce cadre
A3	Améliorer les connaissances sur les activités et les usagers en appui à la gestion, à l'évaluation et à la communication	Mise en place d'un suivi de la fréquentation côtière (comptages à terre et en mer...etc.)
C4	Analyse de risque des pressions concomitantes sur les habitats de « ZSC atelier » - Recommandations pour la gestion des effets cumulés	Pressions des dragages répétitifs pour le rechargement pour l'habitat Bacs de sable : comparaison de deux flèches sableuses avec ou sans aménagement (Espiguette et Beauduc)
C8	Modifier les comportements pour limiter les effets des activités sur les habitats sensibles	sensibilisation en mer, sur les plages et les ports : valorisation des outils existants (plaquettes pêcheurs, Ecogestes, comptages) et entretien moyens nautiques, et Installation de nouveaux panneaux d'informations sur plage.
D1	Évaluation de l'état de conservation des habitats	Analyse comparative de la Cartographie des fonds du golfe de Beauduc et de l'anse de Carteau (herbiers, pressions, bathymétrie), 11 ans après la première cartographie des fonds.
D2	Evaluation des effets des mesures Natura 2000 sur les activités et les usagers	Enquêtes de perception
E2	Mettre en œuvre un plan de communication national sur les habitats, prévoyant des adaptations aux échelles locales	Participation à des événementiels et à la relecture des documents de communication sur le programme LIFE
E5	Conférences du projet	ACTIONS COMMUNES AUX BENEFICIAIRES POUR LE BON DEROULEMENT DU PROGRAMME ET DES PARTENARIATS MIS EN OEUVRE
F1	Coordination technique du projet.	
F2	Gestion administrative et financière.	
F4	Développer une démarche d'éco-responsabilité pour l'ensemble des bénéficiaires	
F5	Développer un "After Life Plan"	

Le GIS Posidonie sera partenaire scientifique du Parc naturel régional de Camargue dans le cadre de l'action D1.

Liste des bénéficiaires associés

- 1-AFB
- 2-CNRS-CIRED
- 3-Commune d'Agde
- 4-Fondation Tour du Valat
- 5-GIS Posidonie
- 6-IFREMER
- 7-IMA
- 8-PN Port-Cros
- 9-PNR Armorique
- 10-PNR Camargue
- 11-PNR Golfe du Morbihan
- 12-RNF